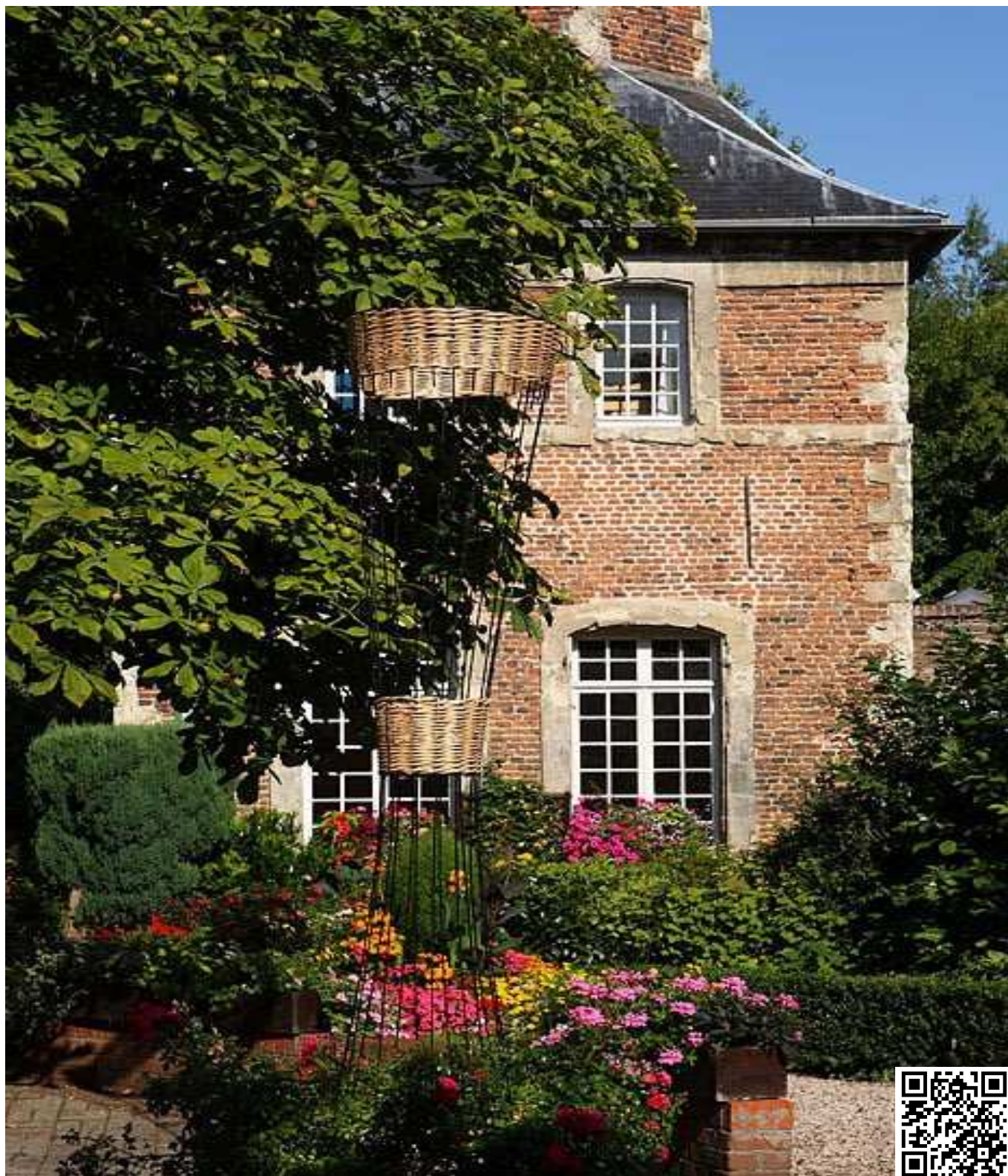


VIVRE ENSEMBLE à Rieulay

N° 479



Juillet-Août 2020





LE MOT DU MAIRE

Chères Rieulaysiennes, chers Rieulaysiens,

Après une période assez longue d'une vie ralentie, notre village, je l'espère, pourra dès cet automne retrouver un rythme plus soutenu.

Tous les services ont repris le travail, et sont à votre disposition. L'école, quant à elle, a accueilli l'ensemble des élèves le 22 juin.

Le nouveau Conseil Municipal a été installé le 27 mai 2020. Je tiens à remercier, au nom de mon équipe constituée de 13 élus, tous les rieulaysiens de leur soutien affirmé. Nous allons dès maintenant nous mettre au travail afin de continuer nos actions entreprises depuis deux ans, et envisager les nouveaux projets.

L'année 2020 est largement entamée, et le problème des élections en deux temps paralyse les divers syndicats intercommunaux et l'intercommunalité elle-même. Administrativement, c'est une année perdue.

J'ai déjà annoncé en mars que les festivités dans notre village seraient annulées, la fête républicaine du 13 juillet et la fête des Argales de septembre n'auront pas lieu. Les associations sont invitées à redoubler d'imagination pour l'année prochaine, afin d'organiser avec la Municipalité une belle fête des Argales 2021.

La semaine bleue, quant à elle, aura bien lieu du 5 au 11 octobre 2020.

La météo nous annonce un été chaud. Pendant le confinement, nous avons pris des nouvelles de nos aînés, nous en ferons de même cet été afin de nous assurer de leur santé.

Je vous souhaite un bel été, en vacances ou à Rieulay, et je me tiens à votre disposition si besoin.

Cordialement. Votre Maire.

Votre Maire, Marc Delecluse.

SOMMAIRE	
P 2	<i>Le mot du Maire</i>
P 3	<i>Permanences de vos Elus</i>
P 4 - 9	<i>Informations communales</i>
P 10-14	<i>Culture</i>
P 15-16	<i>La jeunesse à Rieulay</i>
P 17	<i>Les séniors</i>
P 18-24	<i>Les associations</i>
P 25-26	<i>Les cultes</i>
P 27-30	<i>Les commerçants</i>
P 31-32	<i>L'agenda de Janvier à Février</i>



VOS ELUS



Marc DELECLUSE, Maire

Reçoit tous les jours en mairie sur RDV

Tél. 03 27 86 92 40 - secretariat@rieulay.fr



Marie-Lise BOURGHELLE, 1ère Adjointe

Jeunesse – Aide Sociale

Reçoit le mardi matin de 10 h à 12 h

Sur demande de RDV 03 27 86 92 40 – accueil@rieulay.fr



Alain GAUSIN, 2ème Adjoint

Associations - Manifestations

Reçoit le lundi après-midi de 15 h à 17 h

Sur demande de RDV 03 27 86 92 40 - accueil@rieulay.fr



Maryse PAYEN, 3ème Adjointe

Finances

Reçoit le vendredi après-midi de 14 h à 16 h

Sur demande de RDV 03 27 86 92 40 – accueil@rieulay.fr



Guido GHERARDINI, 4ème Adjoint

Sécurité - Citoyenneté

Reçoit le mercredi matin de 10 h à 12 h

Sur demande de RDV 03 27 86 92 40 – accueil@rieulay.fr



PROCES-VERBAL DE SEANCE DU CONSEIL MUNICIPAL DU 27 MAI 2020

Présents : Marc DELECLUSE ; Marie Lise BOURGHELLE ; Maryse PAYEN ; Elisabeth ATMEARE ; Marie-Noëlle LEBRUN ; Marjorie DEFRETIN ; Alain GAUSIN ; Damien DALLA COSTA ; Annie MATHON ; Guido GHERARDINI ; Jean Marc MACKRE ; Eric MAJORCZYK ; Patrice WIESZCZOSZYNSKI.

Absents : Luc DUPUICH ; Nadine DARCO

I. **DESIGNATION D'UN SECRETAIRE DE SEANCE.**

Conformément à l'article L.2121-15 du Code Générale des Collectivités Territoriales, Madame Marjorie Defretin a été désignée secrétaire de séance.

II. **DELIBERATIONS :**

DELIBERATION 1 : Proposition de délibérer à huis clos

Dans le contexte sanitaire actuel, afin de faciliter le respect des mesures barrières, et conformément aux dispositions de l'article L.2121-18 du Code Général des Collectivités Territoriales, et à l'article 10 de l'ordonnance n°2020-562 du 13 mai 2020, Monsieur le Maire a proposé à l'assemblée délibérante de délibérer à huis clos sur l'ensemble des questions à l'ordre du jour de la présente séance ≡ > Adopté à l'UNANIMITE

DELIBERATION 2 : Election du Maire

Le plus âgé des membres présents du conseil municipal, monsieur Alain Gausin, a pris la présidence de l'assemblée. Il a procédé à l'appel nominal des membres du conseil, a dénombré 13 conseillers présents et a constaté que la condition de quorum posée à l'article L. 2121-17 du CGCT était remplie.

Il a ensuite invité le conseil municipal à procéder à l'élection du maire qui a été élu au scrutin secret et à la majorité absolue parmi les membres du conseil municipal.

Le conseil municipal a désigné deux assesseurs, Monsieur Patrice WIESZCZOSZYNSKI, et Monsieur Eric MAJORCZYK.

Chaque conseiller municipal, à l'appel de son nom, s'est approché de la table de vote. Il a fait constater au président qu'il n'était porteur que d'une seule enveloppe du modèle uniforme fourni par la mairie.

Après le vote du dernier conseiller, il a été immédiatement procédé au dépouillement des bulletins de vote.

Après dépouillement, les résultats ont été les suivants :

- Nombre de bulletins : 13
- Bulletins blancs ou nuls : 0
- Suffrages exprimés : 13
- Majorité absolue : 8

Monsieur Marc DELECLUSE ayant obtenu la majorité absolue a été proclamé Maire et a été immédiatement installé.

DELIBERATION 3 : Fixation du nombre de postes d'adjoints

Le conseil municipal a déterminé le nombre d'adjoints appelés à siéger. Ce nombre ne pouvant pas excéder 30% de l'effectif légal du conseil municipal, le pourcentage a donné pour la commune un effectif maximum de 4 adjoints = > Adopté à l'unanimité.

DELIBERATION 4 : Elections des adjoints

Sous la présidence de Monsieur MARC DELECLUSE élu maire, le conseil municipal a été invité à procéder à l'élection des adjoints.

Le maire a rappelé que les adjoints sont élus au scrutin secret de liste à la majorité absolue, sans panachage ni vote préférentiel parmi les membres du conseil municipal. Chaque liste est composée alternativement d'un candidat de chaque sexe.

Une liste de candidats aux fonctions d'adjoint au maire a été déposée :

- Madame Marie Lise Bourghelle
- Monsieur Alain Gausin
- Madame Maryse Payen
- Monsieur Guido Gherardini

Il a ensuite été procédé à l'élection des adjoints au Maire. Chaque conseiller municipal, après appel de son nom, a remis son bulletin de vote dans l'urne, sous le contrôle du bureau par Monsieur Patrice WIESZCZOSZYNSKI, et Monsieur Eric MAJORCZYK désigné assesseurs.

Après dépouillement, les résultats sont les suivants :

- Nombre de bulletins : 13
- Bulletins blancs ou nuls : 0
- Suffrages exprimés : 13
- Majorité absolue : 8

A obtenu :

- Madame Marie Lise Bourghelle : treize voix (13)
- Monsieur Alain Gausin : treize voix (13)
- Madame Maryse Payen : treize voix (13)
- Monsieur Guido Gherardini : treize voix (13)

DELIBERATION 5 : Délégation du Conseil Municipal

Le conseil municipal, en ayant délibéré, APPROUVE les délégations du conseil municipal au Maire au titre de l'article L 2122-22 du CGCT et autorise M. le Maire à prendre toutes dispositions et signer toutes arrêtés, actes, conventions, contrats et documents de toute nature relatif à cette question.

≡ > Adopté à l'unanimité



**Procès-Verbal de séance du Conseil Municipal
du 10 juin 2020**

Présents : Marc DELECLUSE ; Marie Lise BOURGHELLE ; Maryse PAYEN ; Elisabeth ATMEARE ; Marie-Noëlle LEBRUN ; Marjorie DEFRETIN ; Alain GAUSIN ; Damien DALLA COSTA ; Annie MATHON ; Guido GHERARDINI ; Jean Marc MACKRE ; Eric MAJORCZYK ; Patrice WIESZCZOSZYNSKI ; Nadine DARQC.

Monsieur le Maire accuse réception de la démission du Conseil Municipal de Monsieur Luc Dupuich, remise en main propre par Nadine Darcq.

I. DESIGNATION D'UN SECRETAIRE DE SEANCE

Conformément à l'article L.2121-15 du Code Générale des Collectivités Territoriales, Madame Marjorie Defretin a été désignée secrétaire de séance.

II. APPROBATION DU PROCES-VERBAL DE SEANCE DU 27 MAI 2020

Le procès-verbal de séance du 27 mai 2020 a été adopté à l'unanimité.

III. ADOPTION DU REGLEMENT DU CONSEIL MUNICIPAL

L'assemblée délibérante a approuvé le règlement du Conseil Municipal à l'unanimité.

IV. DELIBERATIONS

1. CREATION DE 1 POSTE DE CONSEILLER MUNICIPAL DELEGUE

Il a été proposé à l'assemblée délibérante de bien vouloir se prononcer sur la création d'un poste de conseiller municipal délégué à la culture = > Adopté à l'unanimité

2. ELECTION D'UN CONSEILLER MUNICIPAL DELEGUE

Suite à la création d'un poste de conseiller municipal délégué, il y a lieu de procéder à son élection. Après un appel à candidatures, est reçue la candidature de Elisabeth ATMEARE.

A obtenu : Mme Elisabeth ATMEARE : quatorze voix.

Madame Elisabeth ATMEARE ayant obtenu la majorité absolue est proclamée conseiller municipal délégué à la culture.

3. FIXATION DES INDEMNITES DU MAIRE, DES ADJOINTS, ET DES CONSEILLERS MUNICIPAUX

Le Conseil Municipal, après en avoir délibéré, décide à 13 voix POUR et 1 voix CONTRE (*Nadine Darcq*) de fixer le montant des indemnités pour l'exercice effectif des fonctions du Maire, des adjoints et des conseillers municipaux comme suit :

FONCTIONS	% DE L'INDICE BRUT TERMINALE 1027
Maire	51.6 %
Adjoints au maire	11.9 %
Conseiller municipal délégué	4.46 %
Conseiller municipal	1.5 %

4. DESIGNATION DES DELEGUES DU CONSEIL MUNICIPAL – INSTANCES INTERCOMMUNALES ET COMMUNALES

Suite au renouvellement du Conseil Municipal, il convient de procéder à la désignation des délégués représentant la commune dans les différentes instances intercommunales et locales. La désignation des membres des commissions doit être effectuée au scrutin secret, sauf si le Conseil Municipal décide à l'unanimité de ne pas y procéder.

Monsieur le Maire propose de procéder à la désignation des délégués à main levée et non au scrutin secret, compte tenu du nombre de commissions.

Les membres du conseil municipal ont approuvé à l'unanimité le vote à main levée.

LES INSTANCES INTERCOMMUNALES :

❖ Désignation des délégués du conseil municipal dans la Commission intercommunale Syndicat de Cohérence Intercommunale Territorial (SCOT) du grand douaisis (1 titulaire et 1 suppléant)

Vu l'adhésion de la commune de Rieulay au Syndicat de Cohérence Intercommunale Territorial (SCOT) du Grand Douaisis, sont élus à la majorité absolue (14 voix) pour siéger au SCOT du grand Douaisis :

<u>Délégué titulaire</u> <i>Marc Delecluse</i>	<u>Délégué suppléant</u> <i>Marie lise Bourghelle</i>
---	--

❖ Syndicat des communes intéressées du Parc Naturel Régional Scarpe Escaut

Vu l'adhésion de la commune de Rieulay au Syndicat mixte de gestion du Parc Naturel Régional Scarpe Escaut, sont élus à la majorité absolue, par 14 voix, pour siéger pour siéger au Syndicat mixte de gestion du Parc Naturel Régional Scarpe Escaut :

<u>Délégué titulaire</u> <i>Marc Delecluse</i>	<u>Délégué suppléant</u> <i>Damien Dalla Costa</i>
---	---

❖ Désignation des délégués du conseil municipal au Syndicat Intercommunal de l'Aide à l'Enfance Inadaptée

Vu l'adhésion de la commune de Rieulay au Syndicat Intercommunal de l'Aide à l'Enfance Inadaptée, sont élus à la majorité absolue, par 14 voix, pour siéger au Syndicat Intercommunal de l'Aide à l'Enfance Inadaptée :

<u>Délégué titulaire</u> 1. <i>Marie Lise Bourghelle</i> 2. <i>Alain Gausin</i>	<u>Délégué suppléant</u> 1. <i>Annie Mathon</i> 2. <i>Patrice Wieszczyński</i>
---	--

❖ Désignation des délégués du conseil municipal dans la Commission intercommunale SIDEN France

Vu l'adhésion de la commune de Rieulay au SIDEN France, est élu à la majorité absolue, par 14 voix, pour siéger au SIDEN France : Marc Delecluse - Délégué titulaire,

❖ Désignation des délégués du conseil municipal Rieulay au Relais Intercommunal Petite Enfance Scarpe-Escout (RIPESE)

Vu l'adhésion de la commune de Rieulay au Relais Intercommunal Petite Enfance Scarpe-Escout, sont élus à la majorité absolue (14 voix) pour siéger au Relais Intercommunal Petite Enfance Scarpe-Escout :

<u>Délégué titulaire 1</u>	<u>Délégué titulaire 2</u>
<i>Marie Noelle Lebrun</i>	<i>Annie Mathon</i>

❖ Désignation des délégués du conseil municipal au Syndicat de la piscine d'Hornaing (SIGFS)

Vu l'adhésion de la commune de Rieulay au Syndicat de la piscine d'Hornaing (SIGFS), sont élus à la majorité absolue, par 14 voix, pour siéger au Syndicat de la piscine d'Hornaing :

<u>Délégué titulaire</u>	<u>Délégué suppléant</u>
1. <i>Marc Delecluse</i>	1. <i>Guido Gherardini</i>
2. <i>Maryse Payen</i>	2. <i>Eric Majorczyk</i>

❖ Désignation des délégués du conseil municipal au Syndicat Intercommunal des Grangettes (SIGCVG)

Vu l'adhésion de la commune de Rieulay au Syndicat Intercommunal des Grangettes (SIGCVG), sont élus à la majorité absolue, par 14 voix, pour siéger au Syndicat Intercommunal des Grangettes (SIGCVG) :

Délégué titulaire	Délégué suppléant
1. Marc Delecluse 2. Marie Lise Bourghelle	1. Maryse Payen 2. Guido Gherardini

❖ Désignation des représentants titulaires et Commission Locale d'Evaluation des Charges Transférées (CLECT)

La Commission Locale d'Evaluation des Charges Transférées est chargée d'évaluer les transferts de charges et de calculer les nouvelles attributions de compensation afin de garantir l'équilibre financier des transferts de compétences.

Conformément à la délibération du conseil communautaire, il appartient aux communes de désigner au sein de son conseil municipal, un membre titulaire et un membre suppléant pour constituer la commission.

Sont élus à la majorité absolue, par 14 voix, pour siéger à la CLECT :

Délégué titulaire	Délégué suppléant
1. Marc Delecluse	1. Maryse Payen

LES INSTANCES INTERCOMMUNALES :

Pour les communes de plus de 1 000 habitants, la composition des différentes commissions doit respecter le principe de la représentation proportionnelle pour permettre l'expression pluraliste des élus au sein de l'assemblée communale.

❖ **Commission communale d'action sociale**

Sont élus à 14 voix, pour siéger à la Commission d'action sociale, les 6 membres suivants : Marie Lise Bourghelle, Marie Noelle Lebrun, Alain Gausin, Annie Mathon, Patrice Wieszczoszynski et Nadine Darcq.

❖ **Commission Communale des Impôts Directs**

Monsieur le Maire rappelle que le code général des impôts institue dans chaque commune une commission communale des impôts directs présidée par le maire ou par l'adjoint délégué.

Dans les communes de moins de 2.000 habitants, la commission est composée de six commissaires titulaires et de six commissaires suppléants.

La désignation des commissaires doit être effectuée par le Directeur régional/ Départemental des finances publiques dans un délai de deux mois à compter de l'installation de l'organe délibérant de la commune, et réalisée à partir d'une liste de contribuables, en nombre double, proposé sur délibération du conseil municipal.

La durée du mandat des membres de la commission est identique à celle du mandat du conseil municipal.

Les commissaires doivent être de nationalité française, être âgés de 25 ans au moins, jouir de leurs droits civils, être inscrits aux rôles des impositions directes locales dans la commune, être familiarisés avec les circonstances locales et posséder des connaissances suffisantes pour l'exécution des travaux confiés à la commission et un commissaire doit être domicilié en dehors de la commune.

Le tableau suivant a été proposé :

1- Marie Lise BOURGHELLE
2- Maryse PAYEN
3- Guido GHERARDINI
4- Alain GAUSIN
5- Marjorie DEFRETIN
6- Jean Marc MACKRE
7- Damien DALLA COSTA
8- Elisabeth ATMEARE
9- Marie Noelle LEBRUN
10- Eric MAJORCZIK
11- Annie MATHON
12- Patrice WIESZCZOSZYNSKI
13- Anne WIPLIEZ
14- Nadine DARCO
15- Malika KOMASA
16- Jean Paul LECLERCQ
17- Frédéric DHONT
18- Jean Michel CAULIEZ
19- Gérald NOVION
20- Jean-Robert MASCLET
21- Jean-Michel TOMASZEWSKI
22- Chantal DUCATILLON
23- José BRABANT
24- Jocelyne BOGAERT

= > Le Conseil municipal, à l'unanimité, approuve la liste proposée.

❖ Commission d'appel d'offres

Sont élus à 14 voix, pour siéger à la Commission d'appel d'offres :

<u>Délégué titulaire</u>	<u>Délégué suppléant</u>
1. Maryse Payen	1. Alain Gausin
2. Damien Dalla Costa	2. Patrice Wieszczoszynski
3. Nadine darcq	3. Elisabeth Atmeare

❖ **Conseil d'école**

Sont élus à 14 voix, pour siéger au Conseil d'école, les 2 membres suivants : Marc Delecluse et Marie Lise Bourghelle.

❖ **Office Municipal de la Culture**

Sont élus à 14 voix pour siéger à l'Office Municipal de la Culture, les 7 membres suivants : Marc Delecluse, Elisabeth Atmeare, Alain Gausin, Marie Lise Bourghelle, Maryse Pyen, Eric Majorczyk, et Nadine Darcq.

❖ **Office Municipal des Sports**

Sont élus à 14 voix, pour siéger à l'Office municipal des sports, les 4 membres suivants : Damien Dalla Costa, Guido Gherardini, Patrice Wieszczyński et Marjorie Defretin.

❖ **Commission jeunesse - Les Ch'ti bouts**

Sont élus à 14 voix, pour siéger commission jeunesse - Les Ch'ti bouts les 3 membres suivants : Marie Lise Bourghelle, Elisabeth Atmeare et Marie Noelle Lebrun.

❖ **Le délégué Correspondant Défense**

Est élu à 14 voix pour siéger en tant que le délégué correspondant défense : Guido Gherardini.



**Compte Rendu de séance du Conseil Municipal
du 16 juin 2020**

I. DESIGNATION D'UN SECRETAIRE DE SEANCE

Conformément à l'article L.2121-15 du Code Générale des Collectivités Territoriales, Madame Elisabeth ATMEARE a été nommée secrétaire de séance.

II. APPROBATION DU PROCES-VERBAL DE SEANCE DU 10 JUIN 2020

Le procès-verbal de séance du 10 juin 2020 a été adopté à l'unanimité.

III. DELIBERATIONS

1. Compte de gestion 2019

Considérant que toutes les opérations financières 2019 ont été justifiées, et que l'identité des valeurs entre le compte administratif établi par le Maire et le compte de gestion présenté par le Trésorier sont conformes, le compte de gestion 2019 a été adopté à l'unanimité.

2. Compte administratif 2019

Réalisations 2019	Section	Dépenses	Recettes
	Fonctionnement	1 290 906.67 €	1 519 960.39 €
	Investissement	337 653.98 €	274 680.22 €
Reports N-1	Fonctionnement		1 €
	Investissement	146 875.71 €	
Reste à réaliser à reporter	Investissement	19 630 €	63 970 €
Résultat Cumulé		1 795 066.36 €	1 858 611.61 €

= > Le compte administratif a été adopté par 12 voix POUR et 1 ABSTENTION
(Nadine Darcq)

3. Délibération d'affectation des résultats

= > Adoptée à l'unanimité.

4. Vote des taux d'imposition 2020 (contributions directes)

L'assemblée délibérante a adopté à l'unanimité le maintien des taux de contributions directes appliqués en 2019, pour l'année 2020, soit :

- Taxe d'Habitation : 25,60%
- Taxe Foncières sur les propriétés bâties : 29 %
- Taxe Foncières sur les propriétés non bâties : 65,67%

5. Vote des subventions aux associations

Il a été proposé à l'assemblée délibérante de statuer sur les subventions 2020 allouées aux associations. Le Conseil municipal, après en avoir délibéré, a décidé à l'unanimité, d'octroyer les subventions de la manière suivante :

Nom de l'association	Montant	Nom de l'association	Montant
Ch'ti bouts	16135 €	Nautic club de Rieulay	500 €
Agility club d'éducation canine	500 €	La Gaule Rieulaysienne	500 €
Club d'athlétisme ASRA	1 500 €	Amicale laïque	500 €
APE Rieulay	500 €	OMC	2 000 €
Pétanque rieulaysienne	500 €	Comité des Anciens	1 500 €
Association football club Rieulaysien	1200 €	Jardins d'Escarpes	500 €
Amicale pour le don du sang bénévole de Somain	100 €	Belotte rieulaysienne	500 €
Brin de cousette	500 €	Vieux Carbus	500 €
CREDO	500 €		
TOTAL			27 935 €

6. Budget Primitif 2020

Fonctionnement	Dépenses	Recettes
Total – voté en 2020	1 478 571.03 €	1 355 025.78 €
Résultat R002 reporté		63 545.25 €
Total	1 478 571.03 €	1 478 571.03 €

Investissement	Dépenses	Recettes
Investissement voté en 2020 y compris le compte 1068	175 177.13 €	340 686.60 €
Report à réaliser	19 630 €	63 970 €
Solde d'exécution reporté (001)	209 849.47 €	/
Total	404 656.60 €	404 656.60 €
Total budget	1 823 227.63 €	1 823 227.63 €

= > Le Budget Primitif 2020 a été adopté par 13 voix POUR et 1 ABSTENTION
(Nadine Darcq)

7. Recrutement d'agents contractuels pour accroissement temporaire d'activités

En prévision de la période estivale, il est nécessaire de renforcer les services de la commune, pour permettre l'encadrement des enfants au sein de l'accueil de loisirs d'été, et la surveillance de la plage aménagée du site des Argales.

A ce titre, ont été créés :

- au maximum 8 emplois à temps complet dans le grade d'adjoint d'animation, relevant de la catégorie hiérarchique C pour exercer les fonctions d'animateur ALSH ,
- au maximum 1 emploi à temps non complet à raison de 28/35^{èmes} dans le grade d'animateur territorial relevant de la catégorie B pour exercer les fonctions de maitre-nageur sauveteurs – Chef de poste,
- au maximum 3 emplois à temps non complet à raison de 20/35^{èmes} dans le grade d'adjoint d'animation principal de 2^{ème} classe relevant de la catégorie hiérarchique C pour exercer les fonctions de maitre-nageur sauveteurs.

= > Adopté à l'unanimité.

8. Recrutement de vacataires

Les membres du Conseil Municipal se sont prononcés sur le recrutement de vacataires pour effectuer les missions relatives à l'encadrement d'enfants dans la cadre des activités scolaires, périscolaires et extrascolaires de la commune.

= > Adopté à l'unanimité.

9. Vacations funéraires

L'article L.2213-14 du Code Général des Collectivités Territoriales prévoit qu'afin d'assurer l'exécution des mesures de police prescrites par les lois et règlements, les opérations de fermeture et de scellement du cercueil lorsqu'il y a crémation s'effectuent :

- Dans les communes dotées d'un régime de police d'Etat, sous la responsabilité du chef de circonscription, en présence d'un fonctionnaire de police délégué par ses soins ;
- Dans les autres communes, sous la responsabilité du maire, en présence du garde champêtre ou d'un agent de police municipale délégué par le maire.

L'intervention des fonctionnaires mentionnés à l'article L. 2213-14 donne lieu au versement d'une vacation pour chacune des opérations prévues ci-après :

- La fermeture du cercueil et la pose de scellés, en cas de transport du corps hors de la commune de décès ou de dépôt et lorsqu'aucun membre de la famille n'est présent ;
- La fermeture du cercueil et la pose de scellés, lorsqu'il doit être procédé à la crémation du corps.

L'article L. 2213-15 du CGCT stipule que les opérations de surveillance mentionnées au premier alinéa de l'article L. 2213-14 donnent seules droit à des vacations dont le montant, fixé par le maire après avis du conseil municipal, est compris entre 20 € et 25 €.

L'assemblée délibérante propose de fixer le montant des vacations funéraires à 20 €.

= > Adopté à l'unanimité.

10. Attribution d'aides à l'économie d'énergie

Suite à l'examen des dossiers, il a été attribué une aide aux économies d'énergie à Madame Alice SILCZAK pour l'installation d'une chaudière murale à condensation, ouvrant droit à une subvention de 300 euros.

= > Adopté à l'unanimité.

11. Redevance GRDF

L'assemblée délibérante a délibéré pour percevoir la redevance de la concession GRDF au titre de l'année 2020, en application du contrat de concession signé le 24 octobre 2002 pour une durée de 30 ans.

Redevance de concession 2020 GRDF : 284.90 €

= > Adopté à l'unanimité.

12. Remise gracieuse dans le cadre du COVID-19

Face aux difficultés liées à la crise sanitaire COVID 19 pour les associations à vocation sociale qui occupent des locaux municipaux (bail de location) dans le cadre de leurs activités, et afin de soulager dans la mesure du possible leur trésorerie, l'assemblée délibérante s'est prononcée sur la remise gracieuse des loyers de l'APSR pour les mois de mars et avril 2020.

Le Conseil Municipal, après en avoir délibéré, approuve la remise gracieuse au profit de l'Association d'un montant de 789.63 € au profit de L'APSR.

13. Questions diverses

- ❖ Monsieur le Maire informe l'assemblée qu'un avis de consultation du public est lancé dans le cadre d'un enregistrement d'un élevage de 250 vaches laitières par le GAEC du petit chemin situé 48 ter rue Antoine Mercier à Somain. Ce projet aura pour conséquence le développement de l'activité avec épandage sur plusieurs communes, dont Rieulay.

La consultation est organisée en mairie de Somain du 23 juin au 24 juillet 2020, où le public pourra prendre connaissance du dossier.

L'avis de consultation public est consultable sur le site internet de la commune de Rieulay.

Monsieur Dalla Costa informe l'assemblée que la technique d'enfouissement des lisiers sera utilisée par l'exploitant et que cette technique devrait limiter l'émanation des odeurs à la seule journée d'épandage.

- ❖ Monsieur Mackré expose les problèmes de vitesse excessive des camions de ramassage des poubelles au Chemin des Prés Madame. Monsieur Dalla Costa évoque également le contournement des camions poubelles rue Rombeau alors que son accès est limité au tonnage, et que ces passages occasionnent des fortes dégradations de la route.

Monsieur le Maire se rapprochera du SIAVED pour régler ces situations.

Travaux terminés : quelles sont mes garanties ?

Une fois les travaux terminés, vous disposez de 3 garanties pour vous retourner contre l'entreprise en cas de malfaçon.

Ces dispositifs offrent différents délais de signalement afin d'obtenir la réparation des défauts constatés auprès du professionnel.

En plus de ces garanties, vous devez obligatoirement souscrire une assurance dommages-ouvrage.

La garantie de parfait achèvement : 1 an
La garantie de bon fonctionnement : 2 ans
La garantie décennale : 10 ans



Votre conseillère Info Energie est joignable pour toutes questions liées à l'énergie et l'habitat (projets de travaux, énergies renouvelables, éco gestes, aides financières...)

Au 03 27 71 37 42 et par mail info-energie@cc-coeurdostrevent.fr.

Le saviez-vous ?

Si on augmente la température dans le logement d'un degré, c'est 7% d'augmentation sur la facture de chauffage



Votre conseillère Info Énergie est joignable pour toutes questions liées à l'énergie et l'habitat (projets de travaux, énergies renouvelables, éco gestes, aides financières...)

**Au 03 27 71 37 42 et par mail
info-energie@cc-coeurdostrevent.fr.**

Espace info énergie

Bloctel

On vous démarché beaucoup par téléphone pour des prestations de rénovation énergétique (chauffage, isolation, énergies renouvelables) Et cela vous excède ?

Vous pouvez vous inscrire gratuitement sur le dispositif BLOCTEL, accessible ici : <http://www.bloctel.gouv.fr/>

Qu'est-ce que c'est ? Bloctel est la liste d'opposition au démarchage téléphonique sur laquelle tout consommateur peut s'inscrire gratuitement afin de ne plus être démarché téléphoniquement par un professionnel avec lequel il n'a pas de relation contractuelle en cours.



Votre conseillère Info Energie est joignable pour toutes questions liées à l'énergie et l'habitat (projets de travaux, énergies renouvelables, éco gestes, aides financières...)

Au 03 27 71 37 42

Permanences CCCO—Habitat durable

PROGRAMME D'INTERET GÉNÉRAL "HABITAT DURABLE" DE COEUR D'OSTREVENT



Vous pouvez peut-être bénéficier de subventions pour vos travaux de réhabilitation de votre logement venez vite rencontrer l'équipe d'animation pour en savoir plus.

Date de permanence	Horaire	Lieu
Mercredi 1 er juillet 2020	14H - 17H	CC Coeur d'Ostrevent, Avenue du Bois, 59287 LEWARDE
Mercredi 8 juillet 2020	14H - 17H	CC Coeur d'Ostrevent, Avenue du Bois, 59287 LEWARDE
Mercredi 22 juillet 2020	14H - 17H	CC Coeur d'Ostrevent, Avenue du Bois, 59287 LEWARDE
Mercredi 29 juillet 2020	14H - 17H	CC Coeur d'Ostrevent, Avenue du Bois, 59287 LEWARDE
Mercredi 5 août 2020	14H - 17H	CC Coeur d'Ostrevent, Avenue du Bois, 59287 LEWARDE
Mercredi 12 août 2020	14H - 17H	CC Coeur d'Ostrevent, Avenue du Bois, 59287 LEWARDE
Mercredi 19 août 2020	14H - 17H	CC Coeur d'Ostrevent, Avenue du Bois, 59287 LEWARDE
Mercredi 26 août 2020	14H - 17H	CC Coeur d'Ostrevent, Avenue du Bois, 59287 LEWARDE

Coordonnées: Citémètrie 13 rue Berthelot 59 000 LILLE 03 20 52 31 93 pigcco@citemetrie.fr

Mr LEMAIRE Timothée - Chargé d'opérations Citémètrie. 07 63 19 80 28 // timothée.lemaire@citemetrie.fr

Mme CALATAYUD Estelle - Chargée d'opérations Citémètrie : 06 99 54 27 81 // Estelle.calatayud@citemetrie.fr

Votre
médiathèque



«LE CHŒUR DES ARGALES »

*Répétitions et inscriptions
tous les lundis de 19h à 20h30*

Tarif : 20€ / année scolaire

Chef de chœur : Céline LIVOYE

Horaires de la médiathèque :

Mardi de 15 h à 17 h

Mercredi de 10h à 12 h

et de 14 à 17 h

Vendredi de 10 h à 12 h

et de 14 h à 18h30

Samedi de 10 h à 12 h

Contact : CELINE VILETTE

03 27 80 50 82

bibrielay@gmail.com

Programme

AOÛT : *fermeture annuelle de la médiathèque du 3 août au 30 août inclus.*

SEPTEMBRE:

- Heure du conte : mercredi 16 septembre de 11h à 12h.

Pour bien débiter l'année scolaire, venez écouter des histoires sur le thème de la rentrée et passez un moment de partage et de détente. De 0 à 10 ans.

- Lectures d'Halloween : mercredi 28 octobre de 11h à 12h

À l'approche d'Halloween, venez frissonner de rires en découvrant avec vos enfants, quelques lectures de belles histoires de sorcières qui ne font pas peur !

Les enfants peuvent venir déguisés s'ils le souhaitent.

Sur inscription au 03 27 80 50 82 ou bibrielay@gmail.com

MEDIATHEQUE : La reine du livre

DU 3 OCTOBRE 2020 AU 23 OCTOBRE 2020 :

EXPOSITION JEUX DE MÔMES, PRÊT PAR LA MÉDIATHÈQUE DÉPARTEMENTALE DU NORD.

Créée à partir de l'univers graphique de l'illustrateur Dawid, cette exposition permet aux enfants entre 3 et 6 ans de développer leur capacité d'observation et leur langage. Interactive avec sa manipulation d'aimants, l'enfant va créer un labyrinthe, jouer au jeu des 7 erreurs, chercher des détails pour mieux en comprendre le sens, s'amuser avec les expressions et apprendre également le sens de lecture d'une bande dessinée.



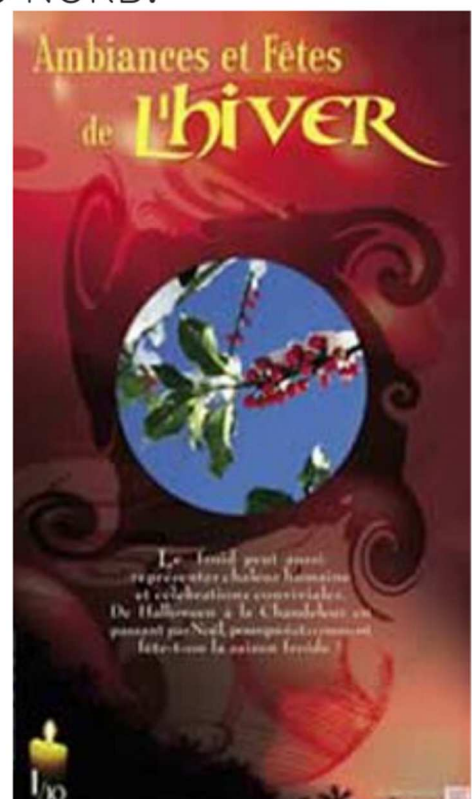
Copyright : © La Bulle exposition. (Mention légale à faire figurer si reproduction partielle ou totale des panneaux)

DU 24 OCTOBRE AU 20 NOVEMBRE 2020

EXPOSITION AMBIANCES ET FÊTES DE L'HIVER, PRÊT PAR LA MÉDIATHÈQUE DÉPARTEMENTALE DU NORD.

Le froid peut aussi représenter chaleur humaine et célébrations conviviales. Les couleurs de l'automne, les origines du solstice d'hiver ou les traditions culinaires revigorantes, marquant cette période, nous immergent dans une ambiance agréable. De Halloween à la Chandeleur en passant par Noël, cette exposition saura vous expliquer simplement pourquoi et comment on fête la saison hivernale.

Un bonheur authentique à partager en famille, pour le plus grand plaisir des enfants et de leurs parents.



Journées du Patrimoine les 19 et 20 septembre 2020

APPRENDRE POUR LA VIE

Eve Bruniau, historienne de Rieulay, vous donne rendez -vous au Pigeonnier de Rieulay

Samedi 19 septembre de 15h à 18h30

Dimanche 20 septembre de 14h30 à 18h30 (17h30 : visites des lieux)

Pour vous conter l'histoire de l'instruction, et de l'école dans notre village depuis sa création et le lieu des écoles d'hier et d'aujourd'hui.

Avec la CCCO, dans les médiathèques et bibliothèques du territoire

LIRE EN OSTREVENT

LE FESTIVAL DES DÉCOUVERTES

L'énergie, le bouger, le danser, l'expression du corps

Pour les 0-3 ans le 22 octobre 10 h avec le RIPESE: Atelier de lecture et motricité

Frappe des mains, lève les pieds, explore et suis le tempo.

BÉBÉS LECTEURS

Mercredi 21 octobre de 10 h à 11 h.

Parents, grands-parents, nounous ... venez accompagner les enfants de 0 à 3 ans dans leur découverte du monde du livre et des histoires.

Sur inscriptions par téléphone au 03 27 80 50 82 ou bibrieulay@gmail.com

PROJET COMMUNAL avec le soutien de la CCCO d'octobre à décembre

BULLES D'IDÉES

Création d'une Bande Dessinée par les habitants du village
Ateliers animés par Brice FOLLET auteur de BD et illustrateur

À partir du 21 octobre

Pour les 6-8 ans : 6 ateliers le mercredi de 13h30 à 14h30

Pour les 9-12 ans : 6 ateliers le mercredi de 15 h à 16h30

À partir du 24 octobre

À partir de 13 ans : 8 ateliers le samedi de 10h30 à 12h

Projet gratuit ouvert à tous les rieulaysiens et rieulaysiennes qui veulent s'essayer à l'art de la Bande Dessinée, l'œuvre réalisée sera imprimée et éditée et fera l'objet d'un vernissage lors de la nuit de la lecture en janvier 2021

Projet: CLEA de septembre 2020 à février 2021, les activités restent à définir.

Sur inscriptions par téléphone au 03 27 80 50 82 ou bibrieulay@gmail.com

Le « Pigeonnier »

Cette tour carrée en briques et pierres calcaires a été appelée ainsi par la population simple et paysanne de notre village parce-qu'il y avait des pigeons dans la tourelle qui surmonte la tour – d'ailleurs on y trouve encore les boulines *c'est-à-dire les casiers qui servaient de nids aux volatiles-*

A quand remonte sa construction, et qui en est l'instigateur ?

N'oublions pas qu'à cet endroit exactement se trouvait le donjon du château-fort de Pierre 1er de Rieulay achevé en 1217, qui avait presque 500 ANS à l'époque qui nous intéresse 1690-1700 ... La forteresse commence à tomber en ruines. Le seigneur de cette époque, fin du XVIIème siècle, s'appelle Joseph-Ignace et est le 21ème châtelain possesseur de notre village.

Il se voit obligé de vendre les grès du donjon en ruines...La famille comtale ne l'habitait plus depuis longtemps ; un manoir flamand avait été édifié à proximité, d'une quinzaine de pièces : c'est là où vivait Joseph-Ignace avec femme et enfants (son épouse s'appelait Ernestine de la Pierre).

ON PEUT DIRE QUE CE PERSONNAGE DE NOTRE HISTOIRE EST UN BÂTISSEUR puisqu'il avait fait refaire la petite chapelle Saint-Amand, avec les moines de Beaurepaire et les ouailles de Vieux-Rieulay *chapelle castrale de 1219*.

Une fois le gros donjon démoli de vétusté, une place considérable s'était libérée Joseph-Ignace a-t-il imaginé seul l'édification de cette petite tour qui nous vaut l'admiration de tout le Douaisis ?

Toujours est – il que l'évolution venant, on trouve qu'il faut un lieu pour prendre des bains ; le manoir de 1550 n'était pas pourvu d'endroit équipé...Donc notre Pigeonnier fut la Tour des Bains du château. Lorsque, bien plus tard, en 1857, l'inventaire fut fait par un notaire de Valenciennes (il n'y avait plus personne bien sûr, d'ailleurs depuis 1821) on y a retrouvé des baignoires en pierre, des braséros pour chauffer l'eau, et des écoulements vers les fossés plus bas, notamment les douves.

Revenons un instant à la tourelle pour savoir qu'autrefois, seuls les seigneurs avaient le droit d'avoir des pigeons.

Notre célèbre édifice a été élevé entre 1704 et 1708 ; Joseph-Ignace étant décédé en 1710 n'a pu en profiter bien longtemps... Il avait cependant une très bonne raison, logique, pour l'avoir placé là, raison très importante dans les constructions de châteaux du Moyen-Age... *J'en parle amplement dans mon livre « Les dates nous mènent », le titre de la page étant : dans l'obscurité des siècles.*

Pigeonnièrement vôtre , Eve.

UNE RENTRÉE POUR TOUS

LE SERVICE JEUNESSE VOUS ACCOMPAGNE!

INSCRIPTION ET RENSEIGNEMENTS CANTINE, GARDERIE ET ACCUEIL DE LOISIRS

A compter du mercredi 26 août 2020, des permanences d'inscription sont programmées en mairie, au service jeunesse, afin de permettre aux familles de réaliser les démarches nécessaires, et selon la tarification en vigueur.

PERMANENCES D'INSCRIPTIONS 2020/2021

Les permanences d'inscriptions se dérouleront en mairie, les jours suivants :

Lundi de 8h30 à 9h30

Mercredi de 14h00 à 17h00

Vendredi de 15h30 à 18h00

LES ACCUEILS DE LOISIRS 2020-2021

Vacances de la toussaint: du 19 au 30 octobre 2020

Vacances de février: du 22 février au 5 mars 2021

Vacances de pâques: du 26 avril au 7 mai 2021

Vacances d'été: du 5 au 30 juillet 2021

CONTACT

Mail : servicejeunesse@rieulay.fr

Téléphone : 03.27.86.92.40

Facebook : ALSH RIEULAY



Ch'tibouts d'info

Ateliers Parents / Enfants
 Accueil de Loisirs
 Ludothèque Fixe et Itinérante
 Activités Adultes

RIEULAY
 Juil.-Août-sept.-Oct.
 2020

Ateliers : contactchtibouts@gmail.com / 06 52 03 72 68 / Ludo : ludothequechtibouts@gmail.com / 06 95 24 16 97
 "Les Ch'tibouts" : 59870 RIEULAY / 09 51 25 01 22 / www.chtibouts.fr / facebook : Association-les-cti-bouts

La LUDO INFOS / PLANNING : rendez-vous sur notre site www.chtibouts.fr & notre facebook : Association-les-cti-bouts

Bébés,
 Enfants
 Ados, Adultes
 Séniors !

La ludothèque, vous accueille en jeux libres, en respectant le protocole sanitaire, distanciation et gestes "protecteurs", espace dédié à chaque famille, jeux choisis/nettoyés...

+ DE 600 JEUX POUR TOUS PUBLICS :
 SUR PLACE OU À EMPRUNTER (à partir de 2€ seulement / 1 mois).



- Jeux et jouets d'éveil (motricité, pédagogiques, créatifs...)
- Jeux de construction, Jeux et jouets symboliques (marchande, cuisine, déguisements, voitures & circuit petit train, playmobil...)
- Jeux de société (mémoire, expression/ambiance & bluff, adresse, stratégie, coopératif, hasard...)
- Jeux traditionnels en bois (type estaminets)
- Jeux géants (type "Puissance 4", "Quatro"...)

ATELIERS ORIGAMI à RIEULAY

Les mercredis
 15, 22 Juillet et 25 Août
 de 15h30 à 16h30.

Et dès septembre :
 Les mercredis de 14h à 16h.



PRÊTS DE JEUX à RIEULAY

à partir de 2€/jeu pour 1 mois

Infos et réservation :
 An (Ludothèque) au 06 95 24 16 97
ludothequechtibouts@gmail.com



ATELIERS PARENTS ENFANTS DE 0 à 6 ans De 10h à Midi.

Sur réservation. 2,50€ : adhérent / 7€ : non-adhérent

• **Thèmes dates et lieux**
 sous réserve de modification suivant les instructions et mesures Covid-19.

De 6 à 12 ans De 14h à 16h.

• **Initiation Percussions africaines**
 animé par Benoît d'In'ouïe
 Les mercredis 8 Juillet, 26 Août et 21 Octobre.

Rendez-vous sur :
www.chtibouts.fr
 facebook : Association-les-cti-bouts.

Infos et réservations :
 Valérie au : 06 52 03 72 68
contactchtibouts@gmail.com



LES ATELIERS DE LA LUDO

Pour les + de 6 ans / pendant les vacances / de 14h à 17h
 Sur inscription. 6€/adhérents ; 8€ Non adh.

Activité manuelle, Cuisine,...

Les jeudis 9, 16, 23 Juillet, et jeudi 27 Août,
 & les jeudis 22 et 29 Octobre

Sous réserve de modification. Mises à jour & téléchargement planning sur : www.chtibouts.fr & facebook : Association-les-cti-bouts

Une adhésion annuelle et familiale de 26€ est nécessaire pour participer aux activités (42€ pour les familles extérieures). Accès libre aux jeux sur place. Les enfants de - de 7 ans doivent être accompagnés. Avec le soutien de : Fondation Ronald McDonald, Marchiennes, Rieulay, Wandignies-Hamage, CAF, Cœur d'Ostrevent, Conseil Général, Conseil Régional, DDSCS, REAAP.

LES MERCREDIS RÉCRÉACTIFS des Ch'tibouts

Accueil de Loisirs à l'École de Rieulay ENFANTS 2 à 6 ANS

RENTREE
2020-21



DES ACTIVITÉS VARIÉES
médiathèque, jeux, lectures, jardin, goûter
chants, yoga, et bien d'autres choses encore...

UN NOUVEAU THEME
CHAQUE MOIS
pour toujours mieux
éveiller vos enfants

DES HORAIRES
ADAPTÉS de 8h à 17h
avec possibilité de garderie jusqu'à 18h.

& LA
CANTINE
Renseignez-vous !

ATELIERS ANIMÉS PAR DES PROFESSIONNELS

PLACE AUX DÉCOUVERTES !

Info & Réservation :

06 95 13 75 68 / alshchtibouts@gmail.com

Places limitées / Le règlement vaut réservation / Chèques-Vacances acceptés.



LES CH'TIBOUTS

Association "Les Ch'tibouts", 43 rue Suzanne Lanoy - 59870 Rieulay / 09 51 25 01 22 / www.chtibouts.fr



L'ACCUEIL DE LOISIRS des Ch'tibouts

École Maternelle Le Colombier à Rieulay ENFANTS 2 à 6 ANS

DU 19 AU 31
OCTOBRE
2020

DES ATELIERS & ANIMATIONS POUR TOUT LE MONDE !



Ateliers : Arts Créatifs, Nature, Cuisine, Peinture
Animations : Éveil musical avec Benoît,
Lectures & Comptines avec Isabelle,
Expressions corporelles avec Danse Création,
Jeux avec La Ludo, ...

Info & Réservation :

Mardi 22 et Jeudi 24 Sept. de 16h30 à 19h00 à la Ludothèque de Rieulay
Places limitées / Le règlement vaut réservation / Chèques-Vacances acceptés.
06 52 03 72 68 / 06 95 13 75 68 / contactchtibouts@gmail.com



LES CH'TIBOUTS

Association "Les Ch'tibouts", 43 rue Suzanne Lanoy - 59870 Rieulay / 09 51 25 01 22 / www.chtibouts.fr



Arcadie



"PRÉLUDES AUX
ARGALES"

SEP
11
2020

EN SOIRÉE
À LA SALLE DES
FÊTES DE RIEULAY

RESTITUTION DES ATELIERS
THÉÂTRE ADULTES D'ARCADIE.
CONTÉ PAR FLORENCE ROUSSEAU
"MARIAMA"

ENTRÉE AU CHAPEAU

PETITE RESTAURATION SUR
PLACE

La pétanque Rieulaysienne



Suite au Covid 19, le Club de Pétanque Rieulaysienne a cessé ses activités au 15 mars 2020 et reprend progressivement depuis début juin suivant les consignes sanitaires.

(nombre d adhérents limités, masques conseillés , gel et distanciation sociale)

L'amicale Laïque



Vous invite à son Assemblée Générale

Le samedi 12 septembre 2020

A 10h00 à l'école le Colombier

Ordre du jour

- Bilan moral
- Bilan financier
- Renouvellement du bureau
- Prévion des manifestations
- Questions diverses

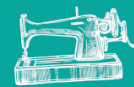
Venez nombreux nous avons besoin de vous

Les membres de l'Amicale Laïque

Association COUPE ET COUTURE



Cours de couture



Vous avez fait l'acquisition d'une machine à coudre ou avez ressorti la vôtre pendant le confinement ? Vous avez (re)découvert les joies de la couture ?

Poursuivez cette aventure en rejoignant le Club de couture Brin de Cousette de Rieulay !

Des ateliers au fil de vos envies

- Venez avec vos projets, vos envies, vos idées sans oublier votre matériel (si possible : tissus, laine, fils, aiguilles, ciseaux...)
- Peu importe votre niveau, débutant(e) ou confirmé(e), pour vous initier ou vous perfectionner.
- Bénéficiez de conseils et apprenez de nouvelles techniques grâce à notre animatrice professionnelle.



On se retrouve en Septembre !!!

En raison des mesures de distanciation physique imposées, nous reprendront les cours en septembre, toujours aux mêmes horaires.

Chaque semaine

et

Le mardi de 14h30 à 17h00

Le jeudi de 18h30 à 20h30

A la salle des fêtes de Rieulay
15 rue Suzanne Lanoy

Passez de bonnes vacances et revenez en forme avec pleins de nouveaux projets en tête !

Renseignements au :

06.59.29.90.17

03.27.89.83.03

06.74.06.07.03



Page paroissiale

Un nouveau départ pour la paroisse St Jean Bosco en ,Ostrevent ;
le doyen Gérard Lorgnier quitte Somain.

Il est nommé dans le Cambrasis aumônier responsable du secours catholique plus sa mission de prêtre. Tous nos vœux l'accompagnent pour sa nouvelle mission.
Le Père Paul est dirigé vers Aniche.

Nous aurons encore le plaisir de le voir de temps en temps sur Somain.

Bienvenue à l'abbé Jean Roland Congo successeur de Gérard Lorgnier

Inscription des enfants en 1ère année de catéchisme : rencontre générale de tous les parents

Le vendredi 2 octobre 20h (venir sans les enfants) Maison paroissiale de Somain 15 rue Pasteur Somain
Ce sera l'inscription définitive de votre enfant, merci de venir avec la feuille d'inscription reçue et signer des deux parents.

Messe des familles : le dimanche 30 Aout à 10h30 à Somain venez en famille

Une messe spéciale pour accueillir les familles de CE2 (remise des évangiles aux parents)

Dimanche 18 octobre 10h30 à Somain

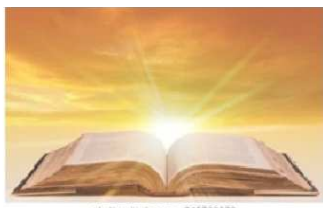
Prière du Saint Père

Pour ceux qui souffrent trouvent des chemins de vie en se laissant toucher par le cœur de Jésus

Pour toute information pour les messes se référer à l'inter relais de l'église

Pour le relais Christiane Jocelyne

DIEU PARLE ENCORE EN 2020 -2^{ème} édition-



DIEU PARLE ENCORE EN 2020

- 2^{ème} édition -

(Si tu entends sa voix, n'endurcis pas ton cœur)
(la bible : lettre aux hébreux chapitre 3 verset 8)

C'est le sujet que nous devons étudier si nous n'avions pas été empêchés par le confinement dû au covid-19, les mois de mars et avril.

Dieu nous parle par Sa Parole pour nous avertir des conséquences bien plus graves, liées aux problèmes à venir :

Hier : évènements climatiques sans précédent,
Problèmes sociaux et moraux (toujours pas résolus),
Aujourd'hui : le coronavirus,
Et demain ? la Bible en parle !

A nous de l'ouvrir pour découvrir le plan du salut de notre Dieu.
Si ces évènements sans précédent te troublent, si ton avenir est incertain, si tu as perdu l'espérance, c'est que Dieu te parle.

Tu peux librement, en toute simplicité, nous rejoindre pour cette étude,
le 17 juillet dès 19 heures, chez Daniel et Sabine ROYAL, 43, rue René Caby à RIEULAY et le 14 août, chez Françoise GALLAIX, 11, rue de Vichy à SOMAIN

Pour le groupe, Daniel ROYAL.

Informations : Daniel au 0327806152 – Françoise au 0327865317 .

Matériel Médical Vente & location

- INCONTINENCE
- CHAUSSURES MEDICALES
- LIT MEDICALISE
- FAUTEUIL ROULANT
- TIRE-LAIT MEDELA
- FAUTEUIL COQUILLE
- TENSIOMETRE
- AROMATHERAPIE

48, rue des Sarts 59870 Rieulay

03 27 86 05 45

Mathieu HONVAULT
et son équipe
à votre service

SARL " DELWARDE PARCS ET JARDINS "

Pour tout ce qui concerne votre jardin:

Création,
Plantation,
Semi-gazon,
Débrouillage,
Entretien,
Taille,
Elagage...


03.27.86.37.69
25 rue René Caby
59870 RIEULAY
Devis gratuit

La Gourmandise salée

Rue de l'Espace Terril - 59870 RIEULAY
SNACK - BRASSERIE
sur place ou à emporter

Sandwichs
Américains
Hamburgers
Kebabs
Frites fraîches

Tél : 06 59 08 68 24

 La Gourmandise salée

Du 1^{er} avril au 1^{er} novembre :

Ouverture tous les jours de 11h45 à 13h45 et de 18h45 à 21h30
Fermeture le mardi

Du 1^{er} novembre au 1^{er} avril :

Ouverture les vendredis, samedis, dimanches de 11h45 à 13h45
et de 18h45 à 21h30



Carte bleue minimum : 15 €
Ticket restaurant maximum : 19 €
Nous n'acceptons pas les chèques



MACKRÉ Dépannage Sarl

Chauffage - Plomberie - Sanitaire

Christophe MACKRÉ
06.75.38.22.99

21, rue Jean-Baptiste Fievet 59870 RIEULAY - Mail: mackre.depan@aliceadsl.fr

Garage Char Cars



- Réparation Diagnostic toutes marques
- Vente de pièces neuves et occasions
- Achat revente de véhicule d'occasion

06.59.85.81.77

45 rue Rene Caby - 59870 Rieulay



TOCCO GIUSEPPE

|06/43/48/10/94

Carrelage, faïence, terrasse, pavage,
création de salle de bain

41 Rue des Sarts
59870 RIEULAY
toccogiuseppe88@gmail.com



Votre poissonnier est présent chaque vendredi
matin

sur la placette Cœur de Village de 8h à 13h30

Particuliers :
Mariage, Communion
Baptême, Portraits,
Naissance, Anniversaire,
Animaux...

Entreprises :
Evènementiel,
Packshot,
Edition,
Image d'entreprise.

Collectivités, Associations :
Evènementiel,
Spectacle, fête,
Exposition,
Rencontre sportive

Temps d'un reg'c Art

Un photographe au service de votre image

Grégory Smellinckx

PHOTOGRAPHE

www.tempsdunreg-art.com

☎ 06 22 20 80 19

✉ gregory.smellinckx@gmail.com

Siret : 491 317 343 00037

Fruits et légumes de saison

« La petite ferme de Rieulay »
sera présente chaque vendredi matin



tél. 06 33 52 86 63

Dam&Co Paysage

Commercialisation de produits

- . Mulch forestier
- . Compost
- . Bois de chauffage



Création et entretien d'espaces verts

- . Engazonnement
- . Plantation
- . Clôture
- . Terrasse
- . Pavage
- . Mobilier urbain
- . Tonte et scarification
- . Taille, élagage et abattage
- . Fauchage
- . Faucardage
- . Broyage
- . Evacuation de déchets verts

Dam&Co Paysage

2412 rue Fernand Rombeau
59870 RIEULAY

07 68 82 16 14

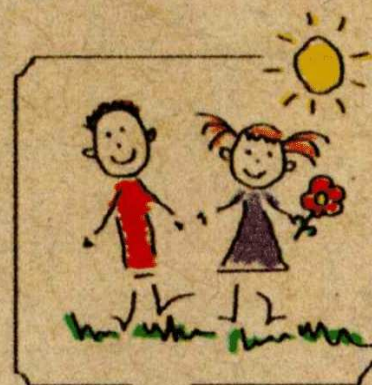
damandcopaysage@gmail.com

Praticienne en intégration des réflexes archaïques

Stimulations du cerveau par le mouvement.
Pour enfants et adultes.

Troubles des apprentissages, "dys", langage, lecture, écriture,
posture, motricité, énurésie, stress, attention, compréhension,
colères, timidité, impulsivité..

Cécile DIEVART
21 rue des Frères SANS
59870 RIEULAY
tel 07 69 29 34 73
ned2@sfr.fr



**salon EUROSTYL
RIEULAY
Tel:03 27 90 07 17**



**-20% sur
votre coupe
dame**



Mine de beauté
INSTITUT DE BEAUTÉ & BIEN ÊTRE

Offre Septembre



**10%
de remise**

Sur nos massages :
Modelage dos, Modelage californien, Modelage à la cire de bougie,
Modelage Suédois, Modelage aux bambous,
Modelage aux pierres chaudes, Modelage hawaïen et Modelage prénatal

Horaires d'ouverture :
Mardi au Vendredi : 9H30-12H /
14H-18H30
Samedi : 9H30-16H30
Dimanche et Lundi : fermé
(le midi sur rendez-vous)

☎ 03 27 95 50 19

  Mine de beauté -
Rieulay

offre valable du 1/09/2020 au 30/09/2020

11 Rue René CABY, 59870

**POINT
RETOUCHE**



Retouches de vêtements, Rideaux, Tis-
sus d'ameublement, ...

Tel. 06.63.71.96.10



**Entretiens, Réparations
Cycles toutes marques**

Tel. 06.65.26.26.96

AGENDA Juillet 2020

Mercredi	1er	•
Jedi	2	• Collecte bac bronze
Vendredi	3	• Vacances d'été • Marché
Samedi	4	
Dimanche	5	
Lundi	6	• Accueil de loisirs d'été • Collecte bac jaune et bac vert
Mardi	7	
Mercredi	8	
Jedi	9	• Collecte bac bronze
Vendredi	10	• Marché
samedi	11	
dimanche	12	• Collecte bac bronze • Marché Paysan
Lundi	13	• Collecte bac vert
Mardi	14	
Mercredi	15	
Jedi	16	• Collecte bac jaune et bac vert • Collecte bac bronze
Vendredi	17	
Samedi	18	
Dimanche	19	• Collecte bac bronze
Lundi	20	• Collecte bac jaune et bac vert
Mardi	21	
Mercredi	22	
Jedi	23	• Collecte bac bronze
Vendredi	24	• Marché
Samedi	25	
Dimanche	26	• Collecte bac bronze •
Lundi	27	• Collecte bac vert
Mardi	28	
Mercredi	29	
Jedi	30	• Collecte bac jaune et bac vert • Collecte bac bronze
Vendredi	31	• Marché

Samedi	1er	
Dimanche	2	
Lundi	3	<ul style="list-style-type: none"> Collecte bac jaune et bac vert Médiathèque;; fermeture annuelle jusqu'au 30 aout inclus
Mardi	4	
Mercredi	5	
Jeudi	6	<ul style="list-style-type: none"> Collecte bac bronze
Vendredi	7	
Samedi	8	
Dimanche	9	
Lundi	10	<ul style="list-style-type: none"> Collecte bac vert
Mardi	11	
Mercredi	12	<ul style="list-style-type: none">
Jeudi	13	<ul style="list-style-type: none"> Collecte bac bronze
Vendredi	14	
Samedi	15	
Dimanche	16	
Lundi	17	<ul style="list-style-type: none"> Collecte bac jaune et bac vert
Mardi	18	
Mercredi	19	<ul style="list-style-type: none">
Jeudi	20	<ul style="list-style-type: none"> Collecte bac jaune Collecte bac bronze
Vendredi	21	
Samedi	22	
Dimanche	23	<ul style="list-style-type: none">
Lundi	24	<ul style="list-style-type: none"> Collecte bac vert
Mardi	25	
Mercredi	26	<ul style="list-style-type: none"> Début des permanences d'inscriptions et renseignements cantine en Mairie
Jeudi	27	<ul style="list-style-type: none"> Collecte bac bronze
Vendredi	28	
Samedi	29	
Dimanche	30	
Lundi	31	<ul style="list-style-type: none"> Collecte bac bronze Collecte bac jaune et bac vert

AGENDA Août 2020

Les horaires
de la
Mairie :

Ouverture au
public

**lundi et
mercredi**
de 8h30
à 12h
et de 13h30
à 17h

mardi
de 8h30
à 12h
fermé l'après
-midi

jeudi :
fermé toute
la journée

**vendre-
di :** 8h30 à
12h

**Mairie de
RIEULAY**
**1, rue Joseph
Bouliez
Placette Cœur
de Village 59870
RIEULAY**

*Conception,
réalisation et
impression de ce
numéro en Mairie
(584 exemplaires).
NE PAS JETER SUR
LA VOIE PUBLIQUE*